Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 95 (1969)

Heft: 9: SIA spécial, no 3, 1969: 71e Assemblée générale de la Société des ingénieurs et architectes

Artikel: Le nouvel immeuble de la maison SIA à Zurich: architectes: H. von Meyenburg FAS/SIA et P. Keller SIA, Zurich; ingénieurs: W. Schalcher SIA et R. Favre SIA, Zurich

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-70229

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les grands problèmes de l'admission des membres collectifs, du règlement de base des groupes spécialisés et des honoraires, traités sur le plan suisse, ont naturellement beaucoup préoccupé notre section. Notre contribution dans ces domaines a été importante. Au moment où la SIA s'engage dans une évolution dont la portée est difficile à mesurer, les responsabilités que nous prenons tous en commun sont lourdes. Nous n'avons pu le faire qu'après un long travail de réflexion, de discussion et d'information.

Dans le cadre vaudois, nous avons abordé le problème des buts à atteindre et des moyens nécessaires dont il faudrait disposer. Les revenus de notre section ne sont plus adaptés aux tâches nombreuses et urgentes qui nous incombent. Il s'imposera rapidement d'augmenter les cotisations, de créer de nouvelles ressources pour éviter l'abandon de plusieurs actions essentielles.

Il conviendra également de sélectionner nos activités, de renoncer à certaines tâches secondaires et enfin de réaliser de nouveaux programmes d'action pour apporter une réponse à des questions que nous avons ignorées trop longtemps.

Par exemple, nous nous proposons, dans la perspective de la contestation des jeunes, d'ouvrir et de maintenir un dialogue permanent sur l'architecture et son évolution. Ainsi, un laboratoire de recherche, *que nous voulons créer à ce propos, pourra fournir des idées, des propositions, contrariantes pour certains peut-être, mais sans doute du plus haut intérêt.*

Enfin, notre section se préoccupe profondément aussi du grave problème des nouvelles formes de concours de projet et de concours-soumissions, des conséquences et des risques de certaines formes d'entreprises générales pour le maître de l'ouvrage et pour les ingénieurs et architectes, et enfin, sur un plan plus large, de l'évolution des relations entre les partenaires intéressés. L'exercice à titre libéral de nos professions doit être attentivement soutenu et expliqué. Le rôle du mandataire indépendant, si essentiel pour le maître de l'ouvrage, aura d'autant plus de valeur qu'il sera le plus correctement joué et par le plus grand nombre. Notre société a, dans ce domaine, une lourde tâche à accomplir.

Pour conclure ce bref compte rendu de l'activité actuelle de la SVIA, nous nous permettons de former nos vœux les plus sincères pour l'avenir de la SIA, pour la réussite de ses entreprises et pour le développement toujours plus grand de son influence dans notre pays.

MARCEL GUT, *architecte*
président de la SVIA

LE NOUVEL IMMEUBLE DE LA MAISON SIA À ZURICH

Architectes : H. von Meyenburg FAS/SIA et P. Keller SIA, Zurich
Ingénieurs : W. Schalcher SIA et R. Favre SIA, Zurich

Le premier coup de pioche du nouvel immeuble administratif de la SIA, à Zurich, fut donné le 14 septembre 1967 à la rue de Selnau, en bordure du « Schanzengraben » *.

A fin 1968, les trois sous-sols furent achevés sur l'emplacement de l'ancien bâtiment « Westend Terrace ». Actuellement les étages supérieurs sont en construction, le rez-de-chaussée restant libre pour des raisons d'organisation de chantier. L'immeuble doit être habitable dès le mois d'octobre 1970. Son coût est prévu à 17,3 millions de francs environ. Le volume des trois sous-sols est de 11,860 m³, celui des étages de 15 240 m³, soit au total 27 100 m³.

On ne peut que se réjouir de voir que l'optimisme de ceux qui ont réussi à mener à bien ce projet malgré toutes les difficultés, dont entre autres l'opposition, d'ailleurs compréhensible, de certains collègues de la SIA, semble avoir été entièrement justifié. Cette constatation s'applique en particulier au problème de la location, puisque les trois étages administratifs disponibles ont déjà été loués sur plans. Le total des loyers à percevoir s'élève à Fr. 810 000.—, ce qui correspond à un rendement de 6 %.

Sur l'emplacement du numéro 12 de la rue de Selnau, contigu au bâtiment de treize étages de la SIA, s'élève simultanément un autre immeuble, construit par les mêmes architectes, de six étages d'appartements et de bureaux. Il était avantageux de construire en commun les garages et locaux de service tant au point de vue du coût que de l'exploitation.

Description sommaire

Travaux préliminaires

L'*étude géologique* du terrain avait été entreprise dès le mois de septembre 1964. Les résultats en furent satisfaisants, bien que des éboulements fussent encore à craindre.

Les *travaux de démolition* ont porté sur les numéros 12 et 16 de la rue de Selnau.

Immeuble

Terrassements et fondations spéciales : excavation mécanique en trois étages de profondeur. Une couche filtrante de sable et de gravier au fond de la fouille a été nécessaire.

L'enceinte de l'excavation a été fermée par un rideau de pieux forés, système Benoto, palplanches d'acier et boue de bentonite. Ancrage d'injection tous les deux mètres.

Gros œuvre

Etanchéité : étanchéité rigide par mortier J-E sur les dalles de fondation et parois extérieures.

Fondations et murs extérieurs : semelles de 80-110 cm d'épaisseur BH 300 sur couche béton maigre. Murs extérieurs bétonnés contre les palplanches CP 20-40 cm, BH P 300.

Murs intérieurs : 15-35 cm d'épaisseur BH P 300. Murs intérieurs non porteurs, 12-15 cm d'épaisseur en K.S. Parois légères en briques Zellton de 8 cm.

Piliers et dalles des trois sous-sols : piliers portants, quelques-uns en béton PH P 300 et certains en charpente métallique noyée dans le béton ; planchers en dalles massives, partiellement en dalles champignons 25-30 cm.

Sols : revêtement dur Duratex dans les garages, chape ciment dans les autres locaux des sous-sols.

Canalisations : pour les écoulements des garages, on a prévu des canalisations de fonte noyées dans le béton ; autres canalisations en fonte au plafond. Canalisations extérieures en grès.

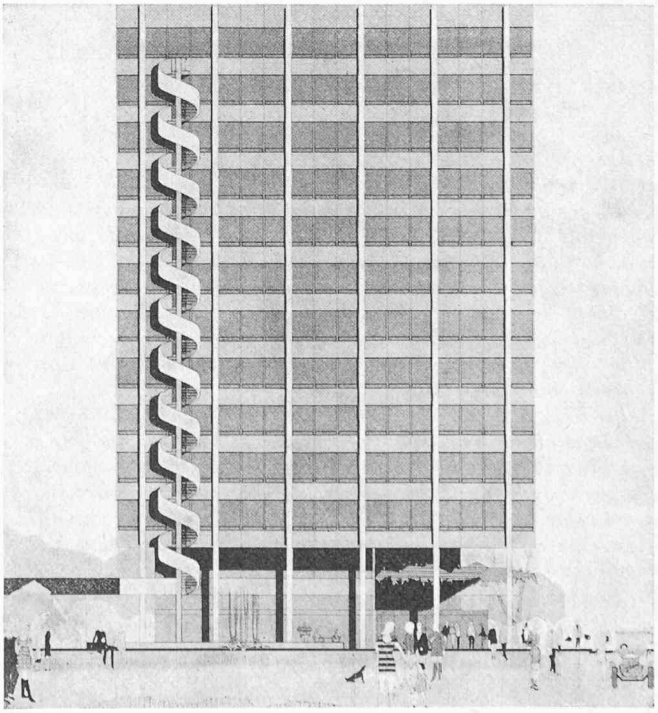

Fig. 1. — Esquisse de la façade.

* Voir à ce propos la *Schweiz. Bauzeitung* nº 40/1967, p. 725 ss.

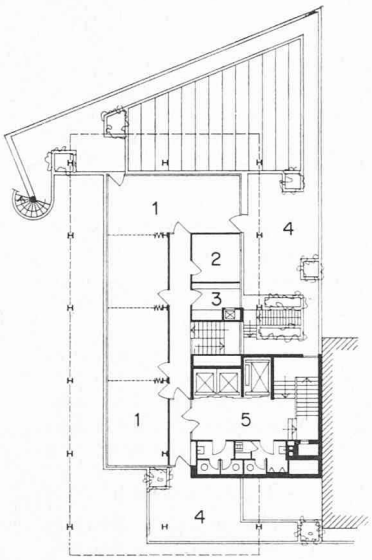

Fig. 2. — Entresol.
1. Salles de réunion et banquets. – 2. Salle de conférence. – 3. Office. – 4. Terrasse. – 5. Hall.

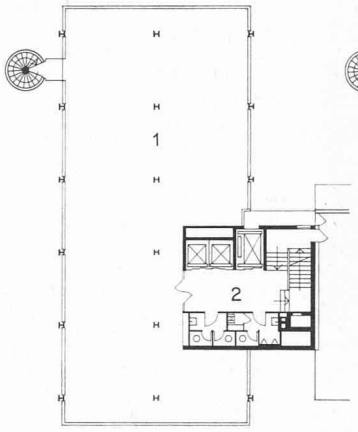

Fig. 3. — Etage type.
1. Bureaux. – 2. Hall.

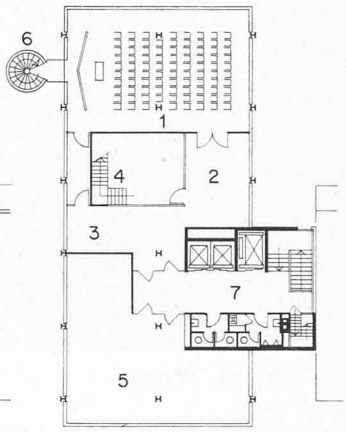

Fig. 4. — Etage supérieur.
1. Salle. – 2. Foyer. – 3. Vestiaire. – 4. Accès à la toiture. – 5. Bureaux. – 6. Secours. – 7. Hall.

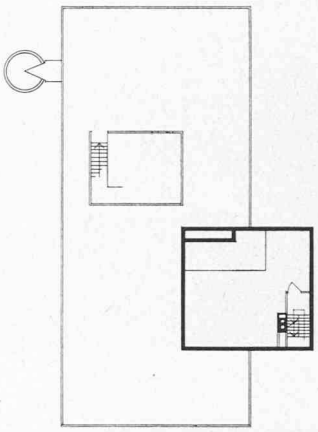

Fig. 5. — Terrasse accessible.

Planchers des étages : en dalles massives, épaisseur 20 cm, BH P 300.

Façades : parapets des façades en éléments de béton préfabriqués, isolation 3 cm de liège. Structure métallique portante de façade revêtue selon prescription de la police du feu.

Fenêtres : toutes les fenêtres sont en bois et métal.

Escaliers : marches en pierre artificielle sur limons de béton apparent.

Toit plat : étanchéité multicouche sur isolation liège double, couche de 2 cm. Les parties accessibles sont recouvertes de grandes dalles de ciment coulé avec joints colmatés au mastic.

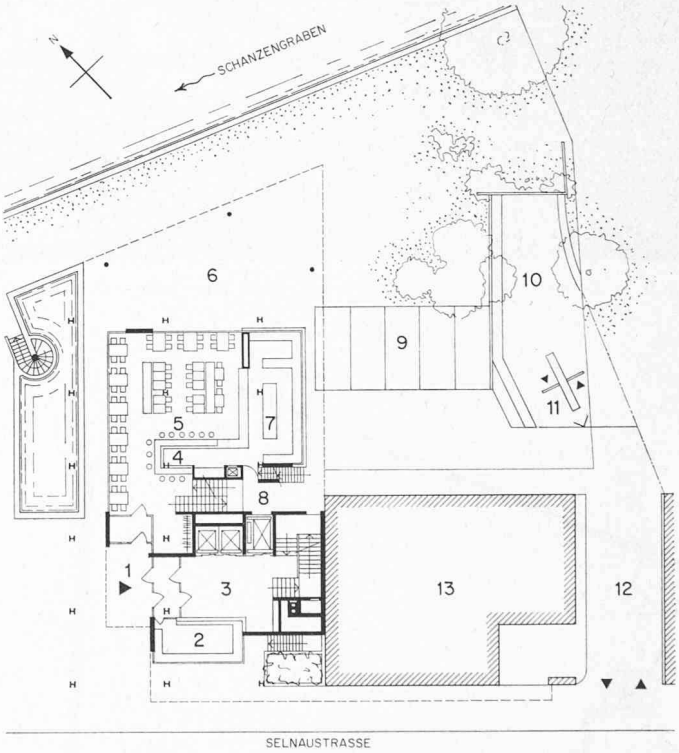

Fig. 6. — Rez-de-chaussée. Echelle 1 : 500.
1. Entrée principale. – 2. Kiosque. – 3. Hall. – 4. Bar. – 5. Restaurant. – 6. Terrasse. – 7. Cuisine. – 8. Service. – 9. Parking. – 10. Rampe d'accès aux garages. – 11. Contrôle. – 12. Passage. – 13. Immeuble Selnaustr. 12.

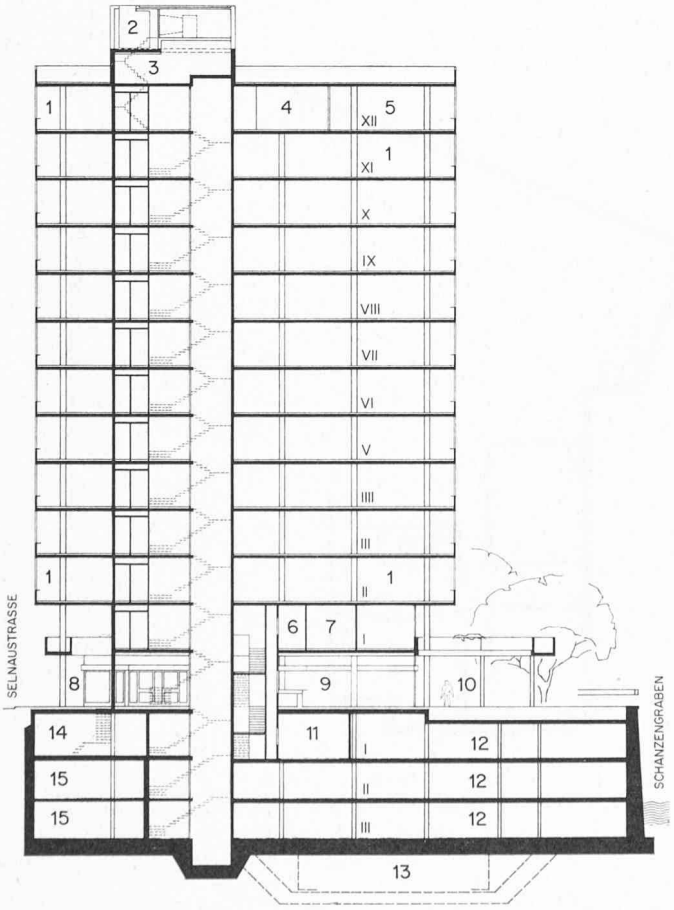

Fig. 7. — Coupe. Echelle 1 : 500.
1. Bureaux. – 2. Machines ventil. – 3. Machines ascens. – 4. Foyer. – 5. Salle. – 6. Office. – 7. Salles. – 8. Entrée principale. – 9. Restaurant. – 10. Terrasse. – 11. Cave. – 12. Garage. – 13. Citerne. – 14. Chauffage. – 15. Abris.

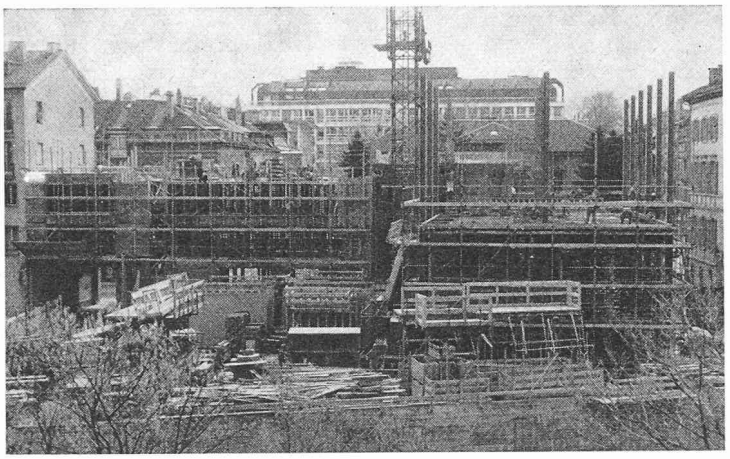

Fig. 8. — Etat du chantier au 17 avril 1969, vue côté Schanzengraben.

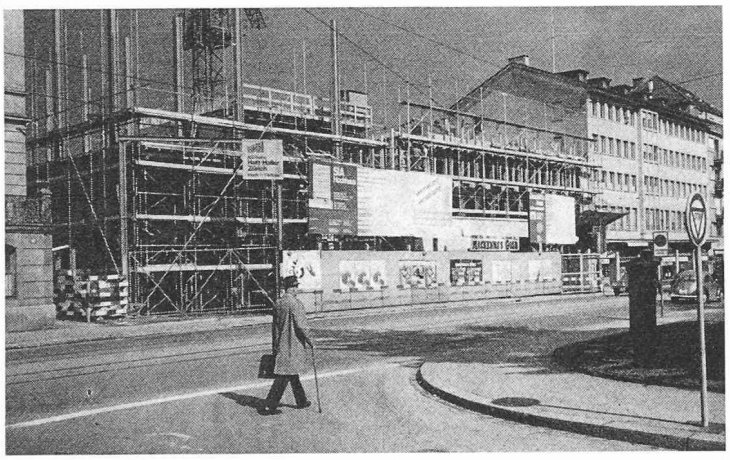

Fig. 9. — Etat du chantier au 17 avril 1969, vue côté Selnaustrasse.

Installations électriques

En principe toutes les installations des étages seront noyées, celles des locaux de service des sous-sols apparentes. Les compteurs des bureaux seront groupés par étages, ceux des kiosques et du restaurant seront séparés. Les installations des garages (Compactus, éclairage, ventilation, chauffage, signaux lumineux, etc.) seront groupées avec celles du numéro 12.

Un local de transformateurs est prévu dans le premier sous-sol du numéro 12.

Dans les bureaux : boîtes de raccordement au plafond dans chaque axe, prises de courant électrique et téléphonique.

Chauffage et ventilation

Centrale de chauffage avec chaudière à mazout Hoval et pompes de circulation. Régulation automatique complète par cellule photoélectrique et cinq thermostats extérieurs. Parois de chauffage Runtal et convecteurs. Au 1er étage, chauffage d'appoint au sol pour les parties avec dessous à l'air libre.

Installation de climatisation pour tout l'immeuble.

Installations sanitaires : canalisations en fonte collectées au plafond du premier sous-sol. Les canalisations du premier sous-sol sont amenées dans une fosse au troisième sous-sol et les eaux usées sont refoulées par pompage.

Installation de défense incendie par postes d'incendie dans les cages d'escaliers et système Sprinkler dans les étages de garage.

Ascenseurs : deux ascenseurs pour 6 personnes chacun, un monte-charge pouvant transporter 12 personnes, vitesse d'ascension 1,75 m/s ; installation de surcharge, signaux optiques de direction au-dessus de chaque porte, indicateur d'étages, commande duplex (collective et sélective).

Revêtements des sols et parois : planchers flottants sur matelas de liège granulé.

Sols de pierre naturelle, granit dans le tambour et le hall d'entrée.

Pierre artificielle, pour les marches et paliers d'escaliers dalles de pierre artificielle.

Revêtement synthétique dans les étages de bureaux.

Aménagement intérieur : les étages sont livrés libres de cloisonnements, ceux-ci étant à charge des locataires suivant leurs désirs.

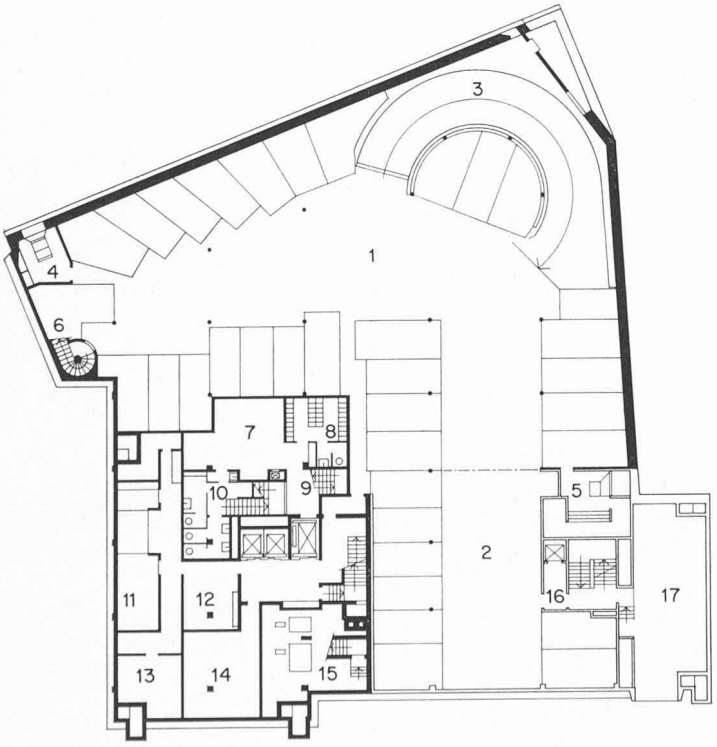

Fig. 10. — 1er sous-sol. Echelle 1 : 500.

1. Garage SIA. – 2. Garage Selnaustr. 12. – 3. Rampe. – 4. Ventilation, admission. – 5. Ventilation, évacuation. – 6. Escalier de secours. – 7. Cave. – 8. Vestiaire personnel. – 9. Service. – 10. W.-C. restaurant. – 11. Ventilateur. – 12. Dépôt. – 13. Chambre froide. – 14. Centrale électrique. – 15. Chaufferie. – 16. Sortie. – 17. Transformateur.

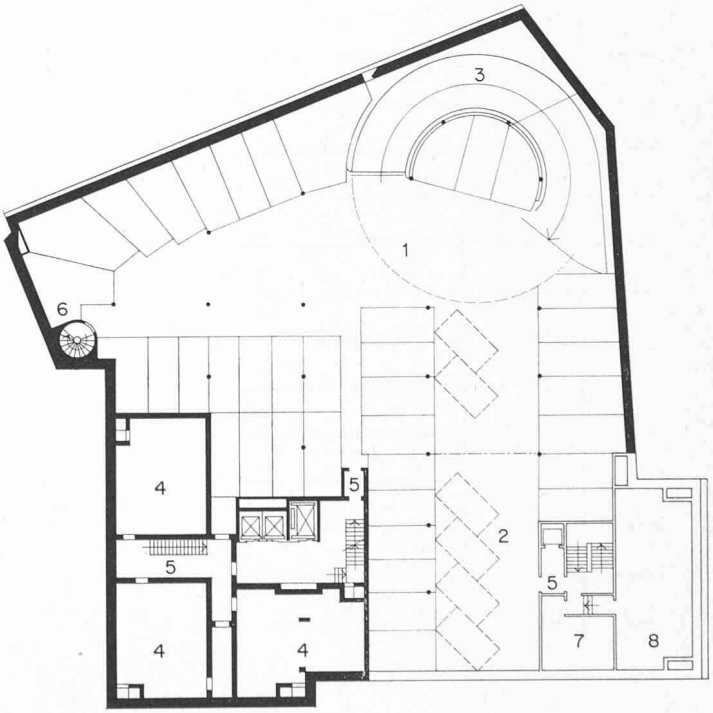

Fig. 11. — 2e sous-sol. Echelle 1 : 500.

1. Garage SIA. – 2. Garage Selnaustr. 12. – 3. Rampe. – 4. Abris. – 5. Sorties. – 6. Escalier de secours. – 7. Dépôt. – 8. Archives.